

Arc de l'innovation

Proposition de critères d'ancrage local

COTECH du 10 novembre 2016 – Plaine Commune

Date : 09/11/2016

INNOVATION ET ANCRAGE LOCAL

L'Arc de l'innovation a été conçu pour apporter un mieux vivre aux habitants des quartiers populaires, c'est pourquoi le critère de l'ancrage local est déterminant pour la réussite de cette dimension du projet. Or, l'innovation n'est pas bénéfique en elle-même : pour qu'elle bénéficie aux habitants de l'arc de l'innovation, il faut qu'elle soit ancrée localement : qu'elle émerge des dynamiques existantes, qu'elle s'appuie sur la réalité du territoire, qu'elle s'insère dans l'environnement local.

Plusieurs directions ont été retenues pour garantir l'ancrage local des projets de l'Arc de l'innovation et les impacts locaux sur les territoires :

- Construire au bénéfice du territoire et grâce à ses forces.
- S'appuyer sur le potentiel créatif des acteurs et du territoire ainsi que sur ses projets de mutation urbaine pour concevoir son projet innovant.
- Renforcer les dynamiques économiques et industrielles existantes, valoriser les savoir-faire pour créer de nouvelles coopérations entre territoires et entre acteurs, par exemple dans des domaines tels que la santé, la recherche, les nouvelles industries, l'artisanat et les lieux de création.
- Promouvoir la nouvelle économie de proximité pour favoriser le lien social et dessiner le tissu urbain.

Les porteurs de projet devront justifier l'ancrage local de leur proposition. A titre d'exemples, la liste qui suit propose certaines pistes possibles.

EXEMPLES D'ANCRAGE LOCAL

- **Contribuer au développement économique local et la création d'activités**
 - **Participer localement au développement de nouvelles activités.** Permettre des retombées économiques directes (opportunités d'emplois, services aux habitants,...).
 - Avoir recours au réseau local pour **soutenir le dynamisme commercial** et les services (ex : Restauration, entretien, bureautique, artisanat, commerces culturels de proximité, compétences linguistiques, ESS...).
 - **Contribuer à la diversification du tissu commercial et des activités existantes.**
- **Contribuer à l'emploi local et l'insertion**
 - **S'engager à proposer en priorité les opportunités d'emploi aux habitants.**

- **Contribuer à la formation, favoriser l'éducation** (ex : faire découvrir de nouveaux métiers, engagement à la formation, accueil de stagiaire, opportunités de première embauche à des jeunes en difficultés).
- **Contribuer à l'attractivité et à la revalorisation de l'image du quartier**
- **Participer au rayonnement du quartier** en communiquant sur l'inscription de son activité dans un territoire.
 - **Contribuer à l'attractivité du quartier** en développant un domaine de compétence ou de savoir-faire sur le territoire en cohérence avec les écosystèmes locaux centrés sur des filières (ex : numérique, santé, silver économie, ESS, ...).
 - **Participer à la communauté d'acteurs de l'Arc de l'Innovation et développer des partenariats locaux** : acteurs économiques (grands comptes privés, TPE-PME, aménageurs, bailleurs, commercialisateurs, ESS...), politiques (opérateurs et services des collectivités locales), associatifs, sociaux, culturels, écoles, établissements d'enseignement supérieur (création de partenariats avec les universités de proximités,...), autres acteurs de l'innovation,...
- **Participer à l'animation du territoire et à la vie de quartier**
- **Tisser des liens avec des associations locales** pour participer à la vie de quartier et disposer d'une plus grande visibilité auprès des habitants.
 - **S'ouvrir au grand public** pour faire découvrir les nouvelles activités économiques aux habitants, aux groupes scolaires, aux étudiants, aux chercheurs, aux enseignants, aux entreprises,...
 - **Organiser des événements** comme par exemple des journées portes ouvertes, des rencontres entre le milieu de l'innovation et les habitants du quartier, des présentations des métiers à des jeunes des différents quartiers (ex : Ecole 42, Innovation Factory), des ateliers découvertes, des expositions, des balades dans le quartier,...
 - **Utiliser des outils de collaboration et de co-construction** dans le but d'échanger entre les nouveaux acteurs économiques, les habitants, les associations et les acteurs locaux pour co-construire, créer du lien, engager des démarches citoyennes,...